

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE LES TROIS BASSINS

ARRONDISSEMENT DE SAINT PAUL

CANTON DE SAINT LEU

PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 30 avril 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le Trente Avril à 10H00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PAUSE Daniel.

PRESENTS

M. PAUSE Daniel, Président

M. LIN-KWANG Joseph
Mme ZITTE Marie Murielle
Mme ZITTE Danielle
M. AURE Fabien

} membres élus par le Conseil municipal

M. DESPLAS Jean Bernard, représentant l'UDAF REUNION, membre nommé par le Maire
M. LEPERLIER Jean Marie, représentant la Croix Rouge Française, membre nommé par le Maire
M. ENQUEBECQ André, représentant l'ORIAPA, membre nommé par le Maire
M. CUVELIER François, représentant l'ALEFPA, membre nommé par le Maire

NOTA : Le Président soussigné certifie que la convocation a été faite le 17 avril 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de 9 le nombre de membres présents est de 9.

Le secrétariat de la séance est assuré par M. AURE Isaïe, Responsable du CCAS

Le Président

PAUSE Daniel



Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

ORDRE DU JOUR

AFFAIRE N° 01 : Compte Financier Unique pour l'exercice 2025

AFFAIRE N° 02 : Affectation du résultat de l'exercice 2025 – Budget CCAS

AFFAIRE N° 03 : Vote du budget primitif pour l'exercice 2026

AFFAIRE N° 04 : Création d'emploi

Questions diverses

AFFAIRE N° 01 : Compte Financier Unique pour l'exercice 2025

Le Président expose :

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public. Il vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Ainsi, il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le CFU dont le détail vous est présenté en annexe du présent rapport

Le Président demande aux membres de faire part de leurs questions et/ou remarques, et s'ils souhaitent avoir un complément d'informations ou d'explications.

Il est acté qu'aucune remarque ni demande d'information n'a été formulée par les membres présents.

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Considérant que Monsieur LIN-KWANG Joseph, Vice-Président, a été désigné pour présider la séance au cours de laquelle il est procédé au vote du Compte Financier Unique ;
- Considérant que Monsieur PAUSE Daniel, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur LIN-KWANG Joseph, Vice-Président, pour le vote du Compte Financier Unique ;

Délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé conjointement par l'ordonnateur et le comptable public ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- approuve par 7 voix pour et 1 abstention (M. AURE Fabien) le Compte Financier Unique 2025 tel que présenté :

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

		Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	Prévisions budgétaires totales	895 129,89	174 695,22	1 069 825,11
	Réalisations (O +R)	681 071,74	83 513,85	764 585,59
	Restes à recouvrer			0,00
Dépenses	Autorisations budgétaires totales	895 129,89	174 695,22	1 069 825,11
	Réalisations	779 740,86	19 806,49	799 547,35
	Restes à réaliser			0,00
Résultats	Résultat de l'exercice	-98 669,12	63 707,36	-34 961,76
	Résultat reporté N-1	114 028,29	85 546,52	199 574,81
	Résultat de clôture	15 359,17	149 253,88	164 613,05
	Restes à réaliser		-6 455,68	-6 455,68
	recettes		0,00	0,00
	dépenses		6 455,68	6 455,68
Résultat cumulé	Excédent	15 359,17	142 798,20	158 157,37
	Déficit (besoin de financement)			

- adopte le CFU 2025 pour le budget du CCAS ;
- arrête pour 2025, le CFU en fonctionnement à un résultat de l'exercice à – 98 669.12 €, le résultat reporté N-1 à 114 28.29 € soit un Résultat de clôture à 15 359.17 € ;
- arrête pour 2025, le CFU en investissement à un solde d'exécution à 63 707.36 €, le résultat reporté N-1 à 85 546.52 € soit un Résultat de clôture à 149 253.88 € ;
- autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2025 du budget du CCAS.

AFFAIRE N° 02 : Affectation du résultat de l'exercice 2025 – Budget CCAS

Le Président expose :

L'instruction comptable M57 prévoit qu'une délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du compte financier unique.

L'assemblée délibérante peut affecter ce résultat en tout ou partie :

- soit au financement de la section d'investissement
- soit au financement de la section de fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

Ce résultat doit toutefois être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement

Pour le solde et selon la décision de l'Assemblée délibérante, en excédent de fonctionnement reporté ou en une dotation complémentaire en réserves.

1° - Détermination du résultat de fonctionnement 2025

Dépenses de fonctionnement.....	779 740.86 €
Recettes de fonctionnement.....	681 071.74 €
Excédent de fonctionnement.....	(-) 98 669.12 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté.....	114 028.29 €
Résultat à affecter.....	15 359.17 €

2° - Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Dépenses d'investissement	19 806.49 €
Recettes d'investissement	83 513.85 €
Solde d'exécution d'investissement 2025	63 707.36 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	85 546.52 €
Résultat d'investissement cumulé	149 253.88 €

3° - Restes à réaliser au 31 décembre 2025

Dépenses	6 455.68 €
Recettes	0.00 €
Solde	(-) 6 455.68 €

L'affectation suivante du résultat 2025 du budget principal vous est proposée.

Article 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé.....	0.00 €
* Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0.00 €
* Dotation complémentaire.....	0.00 €

Chapitre 002 (recettes).....

Excédent de fonctionnement reporté.....	15 359.17 €
---	-------------

Chapitre 001 (recette)

Solde d'exécution de la section d'investissement	149 253.88 €
--	--------------

Le Président demande aux membres de faire part de leurs questions et/ou remarques, et s'ils souhaitent avoir un complément d'informations ou d'explications.

Il est acté qu'aucune remarque ni demande d'information n'a été formulée par les membres présents.

Décision du Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2025 tels que présentés ci-dessus.

AFFAIRE N° 03 : Vote du budget primitif pour l'exercice 2026

Le Président soumet au Conseil d'Administration le projet de budget primitif pour l'exercice 2026.

Il a été élaboré conformément aux orientations budgétaires du 20 avril 2026 et prend en compte la reprise des résultats de l'exercice 2025. Le détail est présenté en annexe.

Ceci exposé, le Président demande aux membres de faire part de leurs questions et/ou remarques, et s'ils souhaitent avoir un complément d'informations ou d'explications.

M. AURE Fabien demande si l'ensemble des postes créés sont occupés à ce jour.

M. AURE Isaïe répond que tous les postes sont occupés, ainsi que 3 contrats PEC.

M. AURE Fabien indique qu'il ne retrouve pas les aides d'urgence dans le budget, les aides qui doivent être attribuées aux familles.

Mme DIJOUX Emilie explique que les aides sont au chapitre 65 Autres charges de gestions courantes et en nature 65133 Secours, (aides à la valise...)

M. AURE Fabien demande dans le chapitre 65134, Aides, pourquoi cette différence ?

Mme DIJOUX Emilie précise une partie des actions du PDT se trouve dans ce chapitre, en 2025, on a dépensé 89 182,57 € pour le PDT, les actions se finalisent en 2026.

M. AURE Fabien souhaite avoir des précisions sur la consommation des crédits des actions menées dans le cadre du PDT depuis le 01/01/2026.

Mme DIJOUX Emilie précise ne pas avoir tous les éléments pour ce Conseil d'Administration mais que le travail est en cours, elle précise que pour l'opération « amélioration de l'Habitat » il reste 17 000 € de crédits non consommés.

M. AURE Fabien questionne : est ce que l'on va tenir avec le budget ?

Le Président indique qu'il y aura un ajustement du budget avec une DM (décision modificative).

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

M. AURE Fabien constate que l'aide directe a baissé.

Mme DIJOUX Emilie précise que depuis 2021, la subvention communale est en augmentation constante, elle fait remarquer que sur les 805 000 €, le CCAS reverse à la Commune 280 000 € au titre du remboursement des charges de personnel, ce qui explique cette diminution.

Mr AURE Fabien demande le détail des aides attribuées de janvier à avril 2026

Le Président indique que ces informations seront données au prochain Conseil d'Administration.

M. AURE Fabien souligne que le Président a utilisé le terme de budget d'austérité en Conseil municipal et qu'avec la situation sociale actuelle, le budget devrait apporter des aides à la population vulnérable, familles qui ont des fins de mois difficiles. Comment répondre à l'urgence sociale si le CCAS a un budget d'austérité ?

Le Président répond qu'il n'a pas parlé d'austérité mais de budget contraint. La baisse n'est que de 5000 €, on a dû faire des efforts. On vient en aide à toutes les familles, on n'a pas les moyens de répondre à tous. Il indique aussi qu'il faudra appliquer le règlement à la lettre. Quant au Département, ce dernier rejette ses responsabilités sur le CCAS.

Le Président rappelle que le CCAS est confronté aux problèmes d'urgence, d'incendie, de décès, des difficultés des familles, on vient en aide parfois aux mêmes personnes, on essaie de répondre avec nos moyens.

M. LIN-KWANG Joseph tient à remercier l'équipe pluridisciplinaire du CCAS pour leur dévouement.

M. AURE Fabien s'inquiète et prend pour exemple les communes voisines qui mettent des moyens pour les familles, le gaz par exemple.

M. DESPLAS Jean Bernard précise que Saint Paul n'a pas la même force de frappe et n'a pas le même impact compte tenu de sa démographie.

Le Président souligne que des communes ont fait des effets d'annonces dans les campagnes et il constate que de plus en plus de personnes de Saint Paul viennent solliciter des aides, mais le CCAS priorisera les Trois-Bassinois.

M. DESPLAS Jean Bernard propose de mobiliser des moyens ailleurs, il va voir au niveau de l'UDAF comment accompagner les familles. Il constate qu'en ce qui concerne l'amélioration de l'habitat, de gros soucis sont à relever avec le Département.

M. LIN-KWANG Joseph suggère de travailler avec les institutions et aller chercher des fonds.

Le Président indique qu'il va falloir le faire et demande aussi le soutien de la Croix Rouge en s'adressant à M. LEPELIER Jean Marie.

Il est acté qu'aucune autre remarque ni demande d'information n'a été formulée par les membres présents.

AFFAIRE N° 04 : Création d'emploi

Cette affaire a été retirée de l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée les jour, mois et an que dessus à 11H45.

Le secrétaire

Isaïe AURE



Le Président

Daniel PAUSEL



ANNEXE AFFAIRE N° 01

Compte Financier Unique pour l'exercice 2025

**C.C.A.S.
DE TROIS BASSINS**

NOTE DE SYNTHESE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Aux termes des dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique (CFU) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Ainsi, il a lieu de présenter une note explicative sur le CFU du CCAS. Dans un premier temps une analyse de la section de fonctionnement sera effectuée puis une analyse de la section 'investissement.

Le CFU fait apparaître les résultats suivants de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 :

		Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	Prévisions budgétaires totales	895 129,89	174 695,22	1 069 825,11
	Réalisations (O +R)	681 071,74	83 513,85	764 585,59
	Restes à recouvrer			
Dépenses	Autorisations budgétaires totales	895 129,89	174 695,22	1 069 825,11
	Réalisations	779 740,86	19 806,49	799 547,35
	Restes à réaliser			
Résultats	Résultat de l'exercice	-98 669,12	63 707,36	-34 961,76
	Résultat reporté N-1	114 028,29	85 546,52	199 574,81
	Résultat de clôture	15 359,17	149 253,88	164 613,05
	Restes à réaliser		-6 455,68	-6 455,68
	Recettes			
	Dépenses		6 455,68	6 455,68
Résultat cumulé	Excédent	15 359,17	142 798,20	158 157,37
	Déficit (besoin de financement)			

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

1-1 Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services du CCAS, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : charges personnel, achats de fournitures (papeterie, entretien matériel roulant, etc.).

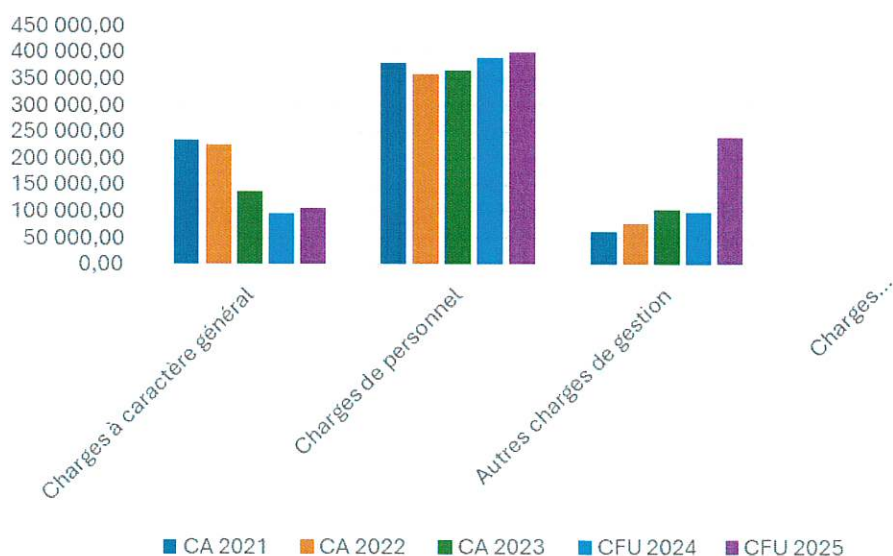
Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à la clôture de l'exercice à :

Mouvements budgétaires.....	779 740.86 €
- opérations réelles.....	743 775.71 €
- opérations d'ordre.....	35 965.15 €

Les dépenses réelles se déclinent comme suit :

Chapitre	Libellés	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 2025/2024
O11	Charges à caractère général	234 762,57	224 504,48	138 402,46	97 500,00	105 961,49	8,68%
O12	Charges de personnel	380 196,67	359 464,48	366 597,05	389 842,68	398 584,96	2,24%
65	Autres charges de gestion	62 865,70	77 623,86	103 594,59	99 814,38	239 126,26	139,57%
67-68	Charges spécifiques/Dotations			26,67	1 080,00	103,00	-90,46%
	Total	677 824,94	661 592,82	608 620,77	588 237,06	743 775,71	26,44%

Les Dépenses réelles de fonctionnement



Ces dépenses correspondent pour les dépenses réelles aux actions réalisées par le CCAS :

- PDT (Aide aux permis de conduire, être accompagné pour résoudre ensemble ses difficultés sociales et éducatives, aide aux petits travaux et maintenir le lien social et action de prévention santé en direction des séniors)
- Fournitures petits équipements et administratives
- Entretien de véhicule
- Aides sociales
- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel représentent 53.59% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles représentent 67.56% de la subvention communale.

Le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante – qui comptabilise les différentes aides et secours octroyés par le CCAS, connaît une augmentation de 139.57% et représentent 40.53% de la subvention communale. Le tableau suivant récapitule ces dépenses :

Chapitre 65	Libellés	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 2025/2024
65133	Secours d'urgence	47 522,01	59 590,62	51 546,73	7 602,23	-85,25%
65134	Aides	15 342,4	44 003,04	47 493,14	199 638,43	320,35%
65888	Autres	1,29	0,93		31 885,60	
	Total	62 865,70	103 594,59	99 039,87	239 126,26	141,44%

Le CCAS a dû rembourser une subvention à l'ANDES pour cause de non-réalisation de l'action d'un montant de 24 970€.

Dans le cadre du Pacte Départemental et Territoires (PDT), le CCAS bénéficie d'une subvention départementale, dont les dépenses sont listées ci-dessous :

PDT 2024-2026	Coût Total HT	2025		
		Chapitre 011	Chapitre 65 (aides)	Total
PDT 01- lever les freins sociaux à l'accès à l'emploi	16 500,00	4 948,59	7 150,00	12 098,59
PDT 02 - lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap	39 090,70	18 997,64		18 997,64
PDT_03 aide alimentaire - l'accès à une alimentation saine et durable	16 500,00	2 575,98	4 503,00	7 078,98
PDT_04 Amélioration très légère de l'habitat	88 000,00		77 529,57	77 529,57
Total	160 090,70	26 522,21	89 182,57	115 704,78

L'opération d'ordre concerne la dotation aux amortissements : 35 965.15 €.

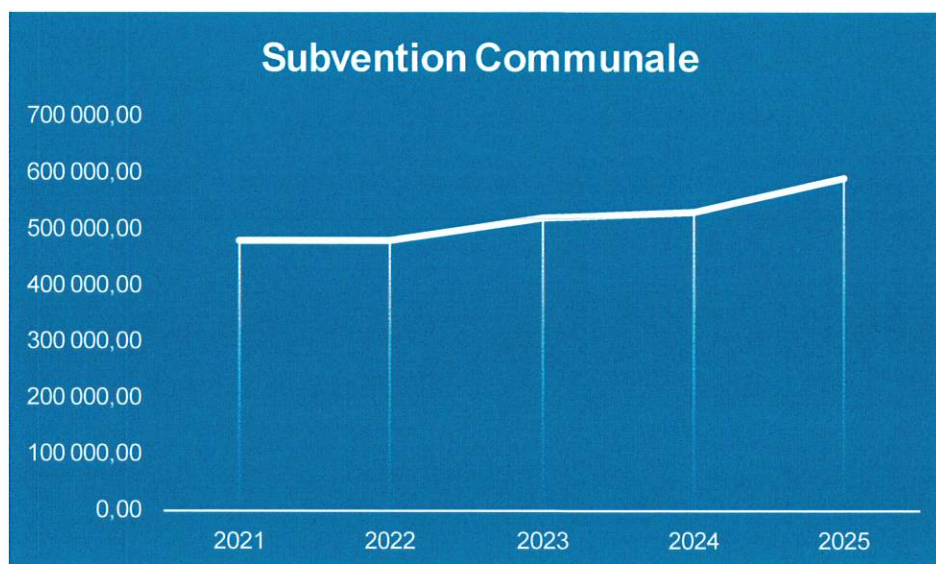
1-2- Les recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les recettes d'exploitation du CCAS.

Mouvements budgétaires.....	681 071.74 €
- opérations réelles.....	678 028.74 €
- opérations d'ordre.....	3 043.00 €

Les dépenses du CCAS sont couvertes essentiellement par les recettes suivantes :

- la subvention allouée par la commune de 590 000 €



- la participation de l'état aux emplois aidés : 25 239.62€
- le Département PST 2 : 60 848.37€

Ci-dessous sa décomposition :

Chapitre	Libellés	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 2025/2024
O13	Atténuations de charges	998,59	0,00	4 042,01	0,00	-100,00%
70	Produits des services	10 069,86	2 713,42	1 328,40	1 014,72	-23,61%
74	Dotations et participations	577 476,90	703 529,79	652 891,59	676 087,99	3,55%
75	Autres produits de gestions courante	914,81	1 247,87	1 446,07	926,03	-35,96%
77	Produits exceptionnelles	5 293,95				
	Total	594 754,11	707 491,08	659 708,07	678 028,74	2,78%

1-3 – Chaine de l'épargne

Au CFU 2025, le CCAS de Trois Bassins dégage une épargne de brute de (–) 65 746.97€. Cette dernière correspond à la différence des recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Epargne	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles fonctionnement	672 296,86	707 491,08	659 708,07	678 028,74
Dépenses réelles de fonctionnement	677 824,94	608 620,77	588 237,06	743 775,71
Epargne gestion	-5 528,08	98 870,31	71 471,01	-65 746,97
Charges d'intérêt	0.00	0,00	0.00	0.00
Epargne Brute	-5 528,08	98 870,31	71 471,01	-65 746,97
Remboursement de la dette	0	0,00	0	
Epargne nette	-5 528,08	98 870,31	71 471,01	-65 746,97

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-ccas-290636-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2025
Date de réception préfecture : 10/07/2026

Le CCAS n'ayant pas contracté d'emprunt, son épargne brute et son épargne nette sont identiques soit (-) 65 746.97€. Cet indicateur mesure l'épargne disponible pour le financement des équipements.

2-SECTION D'INVESTISSEMENT

2-1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent principalement l'achat de biens et de matériels durables qui s'élèvent à 16 763.49 € (acquisition de matériels et prêts sociaux).

Chapitre	Libellés	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 2025/2024
21	Immobilisations corporelles	21 468,12	21 859,88	105 051,44	7 963,49	-92,42%
27	Autres immobilisations financières	3 200,00	2 400,00	5 600,00	8 800,00	57,14%
	Total	24 668,12	24 259,88	110 651,44	16 763,49	-84,85%

2-2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement concernent :

Chapitre	Libellés	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 2025/2024
10	Dotations - FCTVA	1 309,55	1 698,85	2 489,96	2 148,70	-13,71%
13	Subvention d'investissement				35 000,00	
27	Autres immobilisations financières	2 400,00	3 200,00	4 000,00	10 400,00	160,00%
O40	Opérations d'ordre	30 649,15	37 796,74	24 140,31	35 965,15	48,98%
	Total	34 358,70	42 695,59	30 630,27	83 513,85	172,65%

ANNEXE AFFAIRE N° 03

Vote du budget primitif pour l'année 2026

C.C.A.S.
DE TROIS BASSINS

-.-.-.-

NOTE DE SYNTHESE BUDGET PRIMITIF 2026

-.-.-.-

Aux termes des dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Ainsi, il a lieu de présenter une note explicative sur le budget primitif du CCAS. Dans un premier temps une analyse de la section de fonctionnement sera effectuée puis une analyse de la section 'investissement.

Le budget primitif 2026 décomposé comme suit s'équilibre en dépenses et en recettes :

RECETTES	BP 2026		
	Mouvement Ordre	Mouvement réel	TOTAL PREVISIONS 2026
Fonctionnement	18 859.17	1 071 737.00	1 090 596.17
Investissement	186 253.88	17 421.82	203 675.70

DEPENSES	BP 2026		
	Mouvement Ordre	Mouvement réel	TOTAL PREVISIONS 2026
Fonctionnement	37 000.00	1 053 596.17	1 090 596.17
Investissement	3 500.00	200 175.70	203 675.70

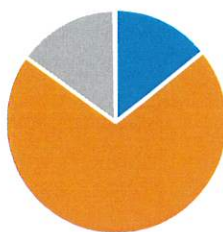
1 Section fonctionnement

1-1 Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services du CCAS, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : charges personnel, achats de fournitures (papeterie, entretien matériel roulant, etc.).

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées pour 2026 à 1 000 K€ soit une augmentation de 39.87% par rapport à la réalisation de 2025.

Répartition des dépenses réelles - 2026



- Total chapitre 011- charges à caractère générale
- Total chapitre 012 - charges de personnel
- Total chapitre 65 autres charges de gestion courante
- chapitre 67+ 68

Le tableau ci-dessous recapitule toutes ces dépenses :

Chapitre compte	Libellé	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	BP 2026	Évolution 2026/2025
60611	Eau et assainissement	500,00	0,00	1 600,00	2 000,00	25,00%
60612	Energie	1 807,50	1 443,88	2 481,46	2 500,00	0,75%
60622	Carburant	7 715,76	6 593,24	7 110,41	8 000,00	12,51%
60623	Alimentation	14 632,85	8 012,15	3 971,50	5 000,00	25,90%
60632	Fournitures petits équipement	1 633,07	1 180,47	1 010,23	1 500,00	48,48%
60636	Vêtement de travail	247,30	520,75	352,08	1 000,00	184,03%
6064	Fournitures administratives	650,37	1 729,71	2 861,39	3 000,00	4,84%
6065	Livres disques cassettes	121,40	0,00		200,00	
60668	Autres Produits pharmaceutiques		17,34		100,00	
6068	Autres matières et fournitures	3 117,69	5 310,53	2 451,78	4 000,00	63,15%
6078	Achats marchandises		6 581,72		7 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	12 938,44	11 824,05	17 399,55	18 000,00	3,45%
6156	Maintenance	1 306,10	1 125,69	392,00	2 000,00	410,20%
6161	Assurance		1 756,36	2 691,58	3 000,00	11,46%
6184	Versement à des organismes	500,00	5 574,00	4 376,00	5 000,00	14,26%
6228	Divers prestation service	74 986,40	10 690,68	10 652,61	54 110,20	407,95%
6232	Fêtes et cérémonies		940,00	2 197,50	2 500,00	13,77%
6238	Divers	694,40	2 863,58	9 404,94	5 000,00	-46,84%

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	1 020,00	4 446,02	4 887,15	2 300,00	-52,94%
6247	Transports collectifs		1 602,97		0,00	
6257-6234	Réception	11 705,70	13 740,86	26 953,25	15 000,00	-44,35%
6251	Voyages déplacements et missions		320,00		1 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	17,01	1 294,25	98,62	500,00	407,00%
6262	Frais de télécommunication		2 479,22	1 660,05	2 500,00	50,60%
627	Frais bancaire	3,79	0,48	0,70	100,00	14185,71%
6281	Cotisations UNCCAS UDCCAS	3 528,49	818,92	661,28	2 000,00	202,44%
6288	Autres	1 276,19	6 633,13	2 747,41	3 000,00	9,19%
O11	Total chapitre 011- charges à caractère générale	138 402,46	97 500,00	105 961,49	150 310,20	41,85%
6211	Personnel affecté par la commune				280 000,00	
6331	Versement mobilités	4 457,59	4 219,59	3 749,52	3 000,00	-19,99%
6332	Cotisations versées au FNAL	1 114,57	129,88	0,00	1 000,00	
6336	Cotisations au CNFPT et CDG	4 377,27	4 162,75	2 854,85	3 000,00	5,08%
64111	Rémunérations titulaires	80 630,54	80 581,18	76 804,30	190 000,00	147,38%
64112	SFT	2 354,58	2 271,36	2 106,12	2 000,00	-5,04%
64118	Autres indemnités	65 321,41	66 082,75	60 287,71	85 000,00	40,99%
64131	Rémunérations du personnels non titulaires	60 861,81	82 087,92	105 384,40	31 000,00	-70,58%
64138	Primes et autres indemnités		586,16	1 609,50	4 000,00	148,52%
64168	Autres emplois aidés	75 775,81	71 935,56	58 384,25	60 000,00	2,77%
6451	Cotisations URSAFF	33 054,00	38 130,00	44 629,00	31 000,00	-30,54%
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 116,47	34 773,53	36 330,31	50 000,00	37,63%
6454	Cotisations ASSEDIC	5 533,00	6 119,00	6 445,00	4 000,00	-37,94%
O12	Total chapitre 012 - charges de personnel	366 597,05	391 079,68	398 584,96	744 000,00	86,66%
65133	Secours d'urgence	59 590,62	51 546,73	7 602,23	8 000,00	5,23%
65134	Aides	44 003,04	47 493,14	199 638,43	116 585,97	-41,60%
65312	Frais de mission et de déplacements		320,00		1 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur		0,00		1 000,00	
65818	Autres		453,53		1 000,00	
6588	Autres	0,93	0,98	31 885,60	30 000,00	-5,91%
65	Total chapitre 65 autres charges de gestion courante	103 594,59	99 814,38	239 126,26	157 585,97	-34,10%
67	Total chapitre 67 - charges spécifiques	26,67	0	0	500,00	
68	Dotations aux amortissements		1080	103	1 200,00	1065,05%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	608 620,77	589 474,06	743 775,71	1 053 596,17	41,66%
6811	Dotations aux amortissements	37 796,74	24 140,31	35 965,15	37 000,00	2,88%
	Total chapitre 042 - opérations d'ordres	37 796,74	24 140,31	35 965,15	37 000,00	2,88%
	Total dépenses fonctionnement	646 417,51	613 614,37	779 740,86	1 090 596,17	39,87%

Chapitre 011- les charges à caractères générales sont estimées à 150 k€ soit une augmentation de 41.85%. Ces dépenses concernent :

- L'achat de denrées destiné à la revente à l'épicerie sociale
- La fourniture de petits équipements, vêtement travail
- L'entretien des véhicules
- Réceptions
- Les actions menées dans le cadre du PDT – pacte départemental territorial

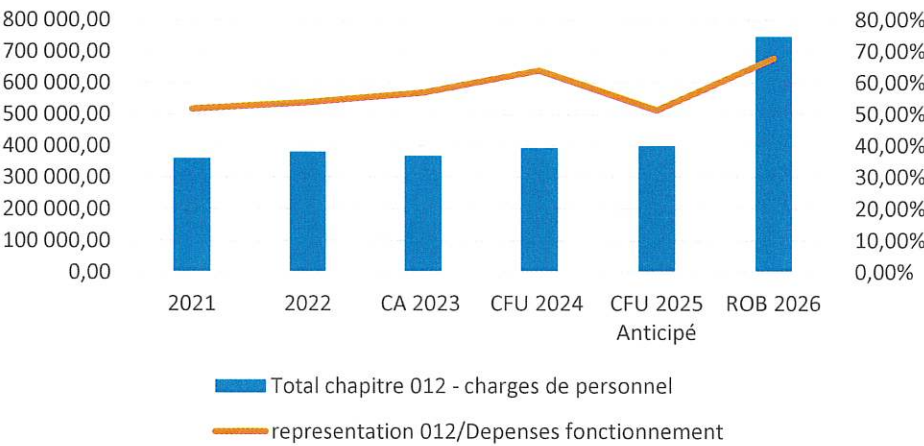
Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

Chapitre 012 : les charges de personnel de 744k€ connaissent une augmentation 86.66% par rapport aux réalisées de 2025. Cette hausse est expliquée par la prise en compte du personnel communal mis à disposition du CCAS à hauteur de 280 000€. La hausse, hors personnel communal mis à disposition, est de 65 415€ € soit 16,41% dû essentiellement à la titularisation de trois agents.

Les charges de personnel représentent 67.60% des dépenses de fonctionnement.

Chapitre compte	Libellé	2021	2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	BP 2026	Évolution 2026/2025
O12	Total chapitre 012 - charges de personnel	359 464,48	380 196,67	366 597,05	391 079,68	398 584,96	744 000,00	86,66%
	Représentation 012/Dépenses fonctionnement	51,61%	53,66%	56,71%	63,73%	51,12%	67,60%	

DEPENSES DE PERSONNEL : EVOLUTION ET REPRESENTATION



Sont payés sur le chapitre 012 au 31/12/2025 :

- 3 Titulaires
- 3 CDD
- 2 PEC

Titularisation des 3 agents en CDD en janvier 2026

Effectif global sur l'année 2025		
Nombre d'agents par catégorie	C	4
	B	
	A	2
	PEC	3
Nombre d'agents rémunérés		9
Nombre d'agents en congés longue maladie		1
Nombre d'agents en activité		8
Dont contrats aidés		3
Dont contractuel		3
Dont CDI		0

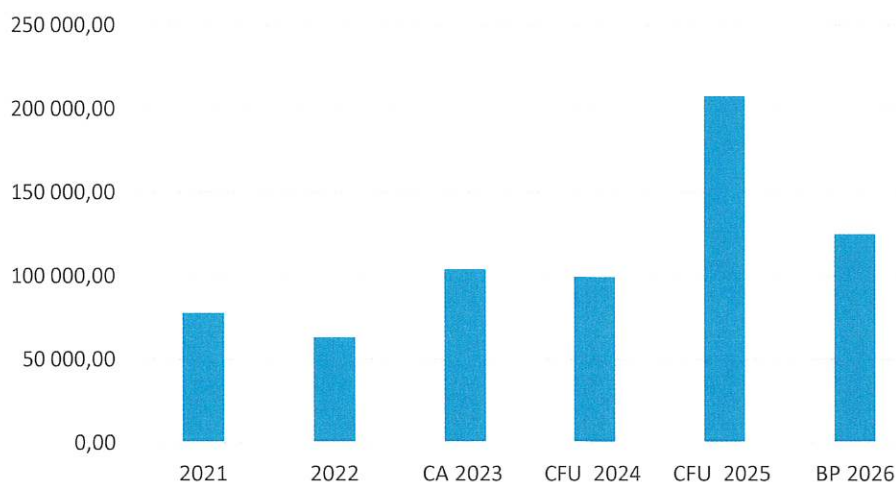
Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

Chapitre 65 : Autres charges de gestion

Les actions menées dans le cadre du PDT se finalise ainsi, ce chapitre connaît une baisse de 34.10% par rapport aux réalisées de 2025 et concerne :

- Les dépenses d'aides à l'amélioration légère de l'habitat dans le cadre du PDT,
- Remboursement d'acompte de versement de subvention
- Les diverses aides du CCAS (Secours d'urgence, les aides exceptionnelles, aides à la valise...)

total aides et secours



1-2 les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées 1100kf soit une hausse de 60.85%. Ci-dessous les hypothèses d'évolution des recettes :

Chapitre compte	Libellé	2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	BP 2026	Évolution 2026/2025
70311	Concessions et redevance funéraires	1 279,86	693,42	1 328,40	1 014,72	500,00	-50,73%
7067	Prestation de service	8 790,00					
70632	Redevances à caractère loisirs		2 020,00				
70841	MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL					27 500,00	
70	Total chapitre 70 - Produits de service	10 069,86	2 713,42	1 328,40	1 014,72	28 000,00	2659,38%
013	Atténuation des charges	998,59		4 042,01			
	Total chapitre 013	998,59	0,00	4 042,01	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion	914,81		1 446,07	926,03		-100,00%
75	Total chapitre 75 - Autres produits de gestion	914,81	0,00	1 446,07	926,03	0,00	-100,00%
74718	Emplois d'insertion	36 149,56	68 004,09	56 449,39	25 239,62		-100,00%
74748	Communes	480 000,00	520 000,00	530 000,00	590 000,00	805 000,00	36.44%
7478	AMI département	88 597,00					
	Autres organismes (CAF...°	3 209,66					
7473	PST 2018/2021/2023/PDT	47 063,43	115 525,70	66 442,20	60 848,37	238 737,00	292,35%
74	Total chapitre 74 - Dotations	655 019,65	703 529,79	652 891,59	676 087,99	1 043 737,00	54,38%
7788	Produits exceptionnels	5 293,95	1 247,87			0,00	
777						3 500,00	
77	Total chapitre 77 -	5 293,95	1 247,87	0,00	0,00	3 500,00	
002	Report excédent fonctionnement					15 359,17	
	Recettes réelles de fonctionnement	672 296,86	707 491,08	659 708,07	678 028,74	1 090 596,17	60.85%

974-219740230-20260629-decas-290626-02-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

Les recettes réelles de fonctionnement de 1 090 596.17€ proviennent :

- Département : 238 737€
- Mise à disposition personnel : 27 500€
- Commune : 805 000€

2- Section d'investissement

2-1 Les Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent principalement l'achat de biens et de matériels durables.

Les dépenses réelles d'investissement concernent :

- Acquisition matériel informatique : 10 000€
- Achat d'un minibus 9 places accès PMR : 70 000€
- Acquisition de mobilier : 7 000€
- Divers matériel investissement : 33 175.70€
- prêt social : 10 000.00€

Chapitre compte	Libellé	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	BP 2026	Évolution 2026/2025
204	Subventions d'équipements versés				60 000,00	
Chapitre 204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00	60 000,00	
2051	Logiciel				5 000,00	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillages techniques		332,50			
21828	Autres matériels de transport	6 642,23	61 872,86		75 000,00	
21838	Autres matériel informatique	8 928,91	8 083,40	2 132,99	10 000,00	368,83%
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 407,75	9 867,51	239,99	7 000,00	2816,79%
2185	Matériel de téléphonie		388,00			
2188	Autres	2 880,99	24 507,17	5 590,51	33 175,70	493.43%
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	21 859,88	105 051,44	7 963,49	125 175,70	1471,87%
2748	Autres prêts	2 400,00	5 600,00	8 800,00	10 000,00	13,64%
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	2 400,00	5 600,00	8 800,00	10 000,00	13,64%
Total dépenses réelles investissement		24 259,88	110 651,44	16 763,49	200 175,70	1094,12%
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	3 043,00	3 500,00	15,02%
Total dépenses d'investissement		24 259,88	110 651,44	19 806,49	203 675,70	928,33%

2-2 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement concernent :

- FCTVA : 7 421.82€
- Remboursement prêt social : 10 000.00€

Chapitre compte	Libellé	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	BP 2026	Évolution 2026/2025
10222	FCTVA	1 698,85	2 489,96	2 148,70	7 421,82	245,41%
CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 698,85	2 489,96	2 148,70	7 421,82	245,41%
1311	Etat			35 000,00		-100,00%
		0,00	0,00	35 000,00	0,00	-100,00%
2748	Autres prêts	3 200,00	4 000,00	10 400,00	10 000,00	-3,85%
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	3 200,00	4 000,00	10 400,00	10 000,00	-3,85%
Total recettes réelles d'investissement		4 898,85	6 489,96	47 548,70	17 421,82	-63,36%
Chapitre 040	Opérations d'ordres entre sections	37 796,74	24 140,31	35 965,15	37 000,00	2,88%
001	Solde n-1				149 253,88	
Total recettes d'investissement		42 695,59	30 630,27	83 513,85	203 675,70	143,88%